

# Fiche signalétique

NFPA	SIMD	ÉPI	Symbole de transport						
	<table border="1"> <tr> <td>Health Hazard</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Fire Hazard</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Reactivity</td> <td>0</td> </tr> </table>	Health Hazard	0	Fire Hazard	1	Reactivity	0		
Health Hazard	0								
Fire Hazard	1								
Reactivity	0								

Date de publication : 27 fév. 2007

Date de révision :

Numéro de révision : 0

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

<b>Nom du produit</b>	Composant B pour : Trousse de mousse Touch 'n Seal (3 éléments)
<b>Utilisation recommandée</b>	Isolant
<b>Adresse du fabricant</b>	Convenience Products, division de Clayton Corp. 866 Horan Drive Fenton, MO 63026-2416 USA TÉL. : (636) 349-5855
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	Chemtrec 1-800-424-9300 (703) 527-3887 à l'extérieur des É.-U.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Survol en cas d'urgence

Contenu sous pression.  
Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Apparence :** Ambre pâle

**État physique :** Aérosol liquide

**Odeur :** Légère odeur d'hydrocarbure

### Effets potentiels sur la santé

#### Voies d'exposition primaires

Inhalation, contact cutané, contact oculaire.

#### Toxicité aiguë

**Yeux**

Peut causer une légère irritation. Éviter le contact avec les yeux.

**Peau**

Peut causer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Le contact avec le produit peut causer des engelures. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

**Inhalation**

Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard.

**Ingestion**

Ne constitue pas une voie d'exposition potentielle. Aucun effet connu selon les renseignements fournis.

#### Effets chroniques

Aucun effet connu selon les renseignements fournis.

#### Conditions médicales aggravées

Aucune connue.

#### Risques environnementaux

Consulter la Section 12 pour des renseignements écologiques additionnels.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	% en poids
Agent ignifugeant	Propriétaire	5-10
Tétrafluoro-1, 1, 1, 1, 2 éthane	811-97-2	10-30

## 4. PREMIERS SOINS

#### Contact oculaire

Rincer profondément avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement la région contaminée avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec le gaz liquéfié, dégeler les zones gelées avec de l'eau tiède. Si les symptômes persistent, contacter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, administrer de l'oxygène. Si les symptômes persistent, contacter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau et ensuite boire de grandes quantités d'eau. Au besoin, consulter un médecin.
<b>Notes au médecin</b>	Traitements symptomatiques.

## 5. PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Propriétés inflammables</b>	Les contenants peuvent exploser si chauffés.
<b>Point d'éclair</b>	Aucun
<b>Moyens d'extinction adéquats</b>	Poudre chimique, CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée ou mousse régulière. Éloigner les contenants de la zone d'incendie si cela peut être effectué sans risque. Endiguer l'eau de protection contre le feu pour élimination ultérieure.
<b>Moyens d'extinction inadéquats</b>	Ne pas disperser la matière déversée avec des jets d'eau sous haute pression.
<b>Données d'explosivité</b>	
<b>Sensibilisation aux chocs mécaniques</b>	Aucune
<b>Sensibilisation aux décharges statiques</b>	Aucune

### Risques spécifiques découlant du produit chimique

Les contenants perforés peuvent être propulsés à distance.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et un ensemble de protection.

<b>NFPA</b>	<b>Risque pour la santé 0</b>	<b>Inflammabilité 1</b>	<b>Stabilité 0</b>	<b>Dangers physiques et chimiques -</b>
<b>SIMD</b>	<b>Risque pour la santé 0</b>	<b>Inflammabilité 1</b>	<b>Stabilité 0</b>	<b>Précautions personnelles -</b>

## 6. PROCÉDÉS EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions personnelles</b>	Assurer une ventilation adéquate.
<b>Méthodes de confinement</b>	Colmater la fuite ou le déversement si cela peut être effectué de façon sécuritaire.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Imbiber avec une matière absorbante inerte (p. ex. : sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure). Après récupération de la matière, rincer la région avec de l'eau.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Manutention</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Porter de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact oculaire. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard pulvérisé.
<b>Entreposage</b>	Maintenir les contenants hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives pour l'exposition

NIOSH – IDLH : Danger immédiat pour la vie et la santé

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Bains oculaires  
Systèmes de ventilation

### Équipement de protection individuelle

**Protection oculaire/ faciale** Lunettes à coques bien ajustées.  
**Protection cutanée et corporelle** Porter des vêtements à manches longues.  
**Protection des voies respiratoires** Aucun équipement de protection n'est requis sous des conditions d'utilisation normales. Si les limites d'exposition sont surpassées ou en cas d'irritation, un système de ventilation et d'évacuation peut être requis.

**Mesures d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence</b>	Ambre pâle	<b>Odeur</b>	Odeur légère d'hydrocarbure
<b>Seuil de l'odeur</b>	Aucune donnée disponible	<b>État physique</b>	Aérosol liquide
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Point d'éclair</b>	Aucun	<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	<b>Écart/point d'ébullition</b>	-26 °C / -14,8 °F
<b>Écart/point de fusion</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Aucune donnée disponible	<b>Limites d'explosibilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Gravité spécifique</b>	1,1	<b>Solubilité dans l'eau</b>	Incompatible
<b>Solubilité</b>	Aucune donnée disponible	<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Tension de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Contenu en COV</b>	Sans objet	<b>EPA - VOC (g/l)</b>	0
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/eau)</b>	Aucune donnée disponible		

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable sous les conditions d'entreposage recommandées
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir éloigné des flammes nues, surfaces chaudes, sources d'ignition.
<b>Produits incompatibles</b>	Agents forts. Acides forts. Bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut générer des gaz irritants et des vapeurs irritantes, du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Polymérisation dangereuse</b>	La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

**Information sur le produit** Aucune donnée de toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.

### Information sur les ingrédients

Nom chimique	DL <sub>50</sub> orale	DL <sub>50</sub> cutanée	CL <sub>50</sub> inhalation
Agent ignifugeant	500 mg/kg ( rat )	1 230 mg/kg ( lapin ) 5 000 mg/kg ( rat )	5 mg/L ( rat ) 4 h
Tétrafluoro-1, 1, 1, 1, 2 éthane			1 500 mg/m <sup>3</sup> ( rat ) 4 h

### Toxicité à court terme (28 jours)

### Toxicité chronique

**Cancérogénicité** Il n'y a aucun produit chimique cancérogène connu dans ce produit.

### Mutagénicité

**Toxicité sur la reproduction** Ce produit ne contient aucun produit dangereux connu pour la reproduction ou susceptible de l'être.

**Effets sur les organes cibles** Système nerveux central.

**Renseignements sur la perturbation hormonale** Ce produit ne contient aucun perturbateur hormonal connu ou susceptible de l'être.

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Effets écotoxiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Microtox	Daphnie magna (cladocères)
Agent ignifugeant	CE <sub>50</sub> = 4 mg/L 96 h CE <sub>50</sub> = 45 mg/L 72 h		CE <sub>50</sub> = 295 mg/L 30 min	CE <sub>50</sub> > 63 mg/L 48 h

Nom chimique	Coefficient de partage n-octanol/eau (exprimé en log pow)
Agent ignifugeant	2,59

## 13. MÉTHODES D'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination des déchets** Cette matière, telle que fournie, n'est pas un déchet dangereux conformément aux règlements locaux et fédéraux des États-Unis (40 CFR 261).

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux règlements locaux.

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

### DOT

**Désignation exacte de l'expédition** Biens de consommation  
**Classe de danger** ORM-D  
**Description** Biens de consommation, ORM-D

### TMD

**Désignation exacte de l'expédition** Aérosols  
**Classe de danger** 2.2  
**N° UN** UN1950  
**Description** AÉROSOLS, 2.2, UN1950

### MEX

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

<b>Désignation exacte de l'expédition</b>	Aérosols
<b>Classe de danger</b>	2.2
<b>N° UN</b>	UN1950
<b>Description</b>	UN1950 aérosols, 2.2
<b>OACI</b>	
<b>N° UN</b>	UN1950
<b>Désignation exacte de l'expédition</b>	Aérosols
<b>Classe de danger</b>	2.2
<b>Description</b>	Aérosols, UN1950
<b>IATA</b>	
<b>N° UN</b>	UN1950
<b>Désignation exacte de l'expédition</b>	Aérosols, ininflammable
<b>Classe de danger</b>	2.2
<b>Code ERG</b>	2L
<b>Description</b>	UN1950, aérosols, ininflammable, 2.2
<b>IMDG/OMI</b>	
<b>Désignation exacte de l'expédition</b>	Aérosols
<b>Classe de danger</b>	2
<b>N° UN</b>	UN1950
<b>N° EmS</b>	F-D, S-U
<b>Description</b>	UN1950, aérosols, 2
<b>RID</b>	
<b>Désignation exacte de l'expédition</b>	Aérosols
<b>Classe de danger</b>	2
<b>N° UN</b>	UN1950
<b>Code de classification</b>	5A
<b>Description</b>	UN1950, aérosols, 2, RID
<b>Étiquettes ADR/RID</b>	2
<b>ADR</b>	
<b>Désignation exacte de l'expédition</b>	Aérosols
<b>Classe de danger</b>	2
<b>N° UN</b>	UN1950
<b>Code de classification</b>	5A
<b>Étiquettes ADR/RID</b>	2
<b>ADN</b>	
<b>Désignation exacte de l'expédition</b>	Aérosols
<b>Classe de danger</b>	2
<b>Code de classification</b>	5A
<b>Dispositions particulières</b>	63, 190, 191, 277, 913
<b>Description</b>	UN1950, aérosols, 2
<b>Étiquettes de danger</b>	2
<b>Quantité limitée</b>	Consulter SP277

## 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

LIS	Conforme
EINECS/ELINCS	Conforme
ENCS	Conforme
CHINE	Conforme
KECL	Conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

### Règlements fédéraux des É.-U.

#### **SARA 313**

Section 313 du Title III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) des États-Unis. Ce produit contient un ou des produits chimiques qui sont sujets aux exigences de divulgation de la Act and Title 40 du Code of Federal Regulations, Part 372 des États-Unis.

#### **SARA 311/312 – Catégories de danger**

Danger immédiat (aigu) pour la santé	Non
Danger retardé (chronique) pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de libération soudaine de pression	Oui
Danger de réaction	Non

#### **Clean Water Act**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée à titre de polluant en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) des États-Unis.

#### **CERCLA**

Cette matière, tel que fournie, contient une ou plusieurs substances réglementées à titre de substances dangereuses en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) des États-Unis.

### Règlements des États-Unis

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient pas de produits chimiques en vertu de la Proposition 65 des États-Unis.

#### **Règlements sur les exigences de communication des États-Unis (Right-to-Know Act)**

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Tétrafluoro-1, 1, 1, 1, 2 éthane		X			

### Règlements internationaux

#### **Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés.

#### **Classe de danger SIMDUT**

A Gaz comprimés



**Légende**

INRP – Inventaire national des rejets des polluants

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Date d'émission** 27 février 2007

**Date de révision**

**Note de révision** Aucune information disponible

**Limites de responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts au meilleur de notre connaissance, et sont basés sur les données et les croyances en vigueur au moment de cette publication. Les renseignements fournis ont uniquement pour but de servir de guide pour une manutention, une utilisation, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et une libération sécuritaires, et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une prescription de qualité. Les renseignements concernent uniquement et précisément cette matière et peuvent être invalides pour cette même matière utilisée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins d'être précisés autrement dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**